



GIRO.COM

**DECEMBRE
2005**



**" croyons
au Père Noël ! "**



En matière de commerce, la fin de l'année 2004 semblait annoncer de sombres perspectives pour notre cité. Alors certes la foire commerciale, ressuscitée en 2004, n'a pas pu tenir ses promesses d'animation en 2005 mais au total, depuis Noël 2004, ce sont au moins 8 enseignes qui ont relevé le défi d'une relance de l'activité artisanale et commerciale

EDITORIAL

dans notre bourg : citons la micro brasserie de Chantal et Eric DELMER, le magasin «-Tophy Moto » de Christophe DUNEZ, la mercerie « de fils en création » de Sylvie PIOT, « l'espace floral » de Carole DURIN, l'activité informatique « PC 4S » de Stéphane BLANGUERNON, le cabinet d'assurances AVIVA de Stéphane JACQUEMIN et les rénovations du Crédit Mutuel et du Crédit Agricole.

Alors, faut-il croire au Père Noël ?

Derrière cette question « bateau », se cache une notion importante pour notre avenir : la croyance. « croire », c'est avoir confiance, donc être prêt à aller de l'avant ; tout le contraire du pessimisme qui est un, si ce n'est le plus grand, ravageur de notre économie. Croire c'est être prêt à s'engager dans l'action, à se « retrousser les manches », comme au temps des cathédrales où la ferveur populaire a su créer des merveilles de grandeur et de technologie avec des moyens somme toute ridicules si on les compare à ceux dont nous disposons aujourd'hui. Alors oui, croyons au père Noël, c'est sans doute ce qu'il y a de mieux à faire si l'on ne veut pas sombrer dans la morosité et le déclin !

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE

Quinze conseillers sont présents et 4 sont représentés ; 3 sont absents. La séance comporte une dizaine de points à l'ordre du jour, tous à caractère technique, ce qui n'a donc pas suscité de longs débats ; toutes les décisions ont été prises à l'unanimité, mises à part quelques abstentions qui seront indiquées ci-après le cas échéant.

1) Modification du budget « bois » (budget annexe) : les recettes prévues n'ayant pas été atteintes, leur montant est réduit de 4-900-€ ; les dépenses sont réduites en conséquence d'une part au niveau des frais et d'autre part au niveau de l'excédent reversé au budget principal (- 2 220 €).

2) Modification du budget principal : les ajustements (204 000 € en fonctionnement et 150 000 € en investissement) correspondent largement à des écritures comptables (plus de 60 lignes !) sans véritable incidence financière ; seuls seront donc rapportés ci-après les changements significatifs intervenus depuis le vote du budget primitif, changements qui portent sur environ 150 000 €. En premier lieu, contrairement

au cas des ventes de bois, les recettes de fonctionnement encaissées se révèlent supérieures aux prévisions initiales pour un montant d'environ 113 600 € (+12 100 de contributions directes, +8 500 de taxes sur l'électricité, +26 700 de droits de mutation, +46 400 de dotation de solidarité et fonds de péréquation, +19 900 de compensation d'état, +14 100 de remboursements divers); ce montant permet d'une part de couvrir des dépenses supplémentaires pour environ 37 000 € (dont +6 500 de combustibles et carburants, +10 000 d'entretien des bâtiments, +10 000 de frais de personnels, +4 600 pour l'accueil périscolaire) et d'autre part de dégager 100 000 € qui sont versés à la section d'investissement. En second lieu, ce boni dégagé par la section de fonctionnement, auquel se rajoute une augmentation de 12 000 € de notre dotation générale d'équipement, permet de réaliser des travaux supplémentaires par rapport aux prévisions pour environ 117 000 € (+48 000 sur bâtiments publics, +37 000 sur les voiries, +27 000 sur les matériels et outillages).



**" des recettes
supérieures
aux prévisions "**



" enquête
publique "



" remue
méninges "



" identifier
de façon pérenne "

3 et 4) Ajustements des sommes versées au CSCHS (+ 4 596 €) et au chapitre « photocopies » pour l'école Lhomme (+ 2 €).

5) Subvention à l'association « Harmonie Municipale » : 400 € seront versés au titre d'une participation aux frais de remise en état de la salle de répétition « Jean Hély », sur proposition de Marie-Noëlle MARLINE, maire adjointe à la vie associative et à la vie culturelle.

6) Le programme des coupes de bois pour 2006 dans les forêts communales, à marquer pendant l'hiver, est arrêté sur proposition de l'ONF (4 parcelles pour une surface d'environ 55 ha en coupe jardinée).

7) Déclassement de 0,34 are au carrefour des Fougerets : cette parcelle est devenue sans intérêt communal suite aux travaux réalisés ; une cession à un riverain est envisagée.

8) Représentation de la commune en justice-: en dépit de nombreuses relances auprès des entreprises et assurances concernées, l'étanchéité de la toiture de la halle sportive n'est toujours pas assurée ; en conséquence mandat est donné au maire afin de faire intervenir un huissier de justice et de prendre les services d'un avocat.

9 et 10) Gratuité d'occupation de l'espace public : Marie-Noëlle MARLINE, maire adjointe à la vie associative et à la vie culturelle, propose d'accorder la gratuité d'occupation d'une part de la place De Gaulle au profit de l'association « Harmonie Municipale » à l'occasion de la braderie d'automne organisée en octobre et d'autre part de la place des Mineurs au profit de l'association «-Transhumance et Traditions » à l'occasion de la fête de la descente du troupeau ; ces 2 propositions sont adoptées à l'unanimité moins 3 abstentions motivées par une interrogation sur la légalité d'une telle procédure.

11) Questions diverses : le maire rend compte de l'enquête publique annuelle sur le service de l'eau (il y a 1 030 abonnés sur notre commune dont la consommation moyenne s'établit à 131 m³ par an ; le rendement de facturation sur le captage s'établit à environ 55%). Il fait aussi état de 2 arrêtés pris pour le lancement d'une enquête publique, l'un en vue d'une modification du Plan d'Occupation des Sols, l'autre en vue d'une opération de classement/déclassement de voirie (rue de la Gare) (Cf. GIRO.COM de novembre pour les détails).

CONSEIL MUNICIPAL D'ADOLESCENTS DU 9 NOVEMBRE

Dix-huit jeunes conseillers sont présents dont les 9 nouveaux élus. Ils sont accueillis par le maire, Gilles ROY et par le maire adjoint chargé de l'animation du CMA, Jean LEFEVRE.

En préambule le maire rappelle les origines de Giromagny pour laquelle les premiers documents remontent à 1347, puis celles du CMA, un peu plus récent puisqu'il fût créé en 1989 sous l'administration de Roland MOZER, le maire de l'époque, sous la forme d'un conseil d'enfants (élu dans les écoles du CM1 à la classe de 5^{ème}), lequel fût transformé en conseil d'adolescents (du CM2 à la classe de 3^{ème}) en 2003, sur proposition du CME lui-même. Gilles ROY rappelle également le rôle du CMA, premier pas vers l'exercice de la démocratie représentative pour les jeunes citoyens.

L'animateur du CMA, Jean LEFEVRE, entame ensuite un petit cours d'instruction civique en rappelant l'importance du respect, tant à l'égard de soi-même qu'à celui des autres (« le respect ne s'exige pas, il se mérite » !). Il poursuit sur les notions de confiance et de tolérance pour déboucher sur celle de responsabilité, responsabilité qu'auront les jeunes élus qui devront

notamment, au cours de leur mandat, être à l'écoute des autres, se préoccuper d'exprimer auprès des adultes leur perception de la qualité de vie au sein de la commune, proposer des solutions dans l'intérêt général.

Un petit tour d'horizon est ensuite effectué sur les réalisations du CMA en 2005 : l'opération de sensibilisation « GIRO.PROPRE » qui a rassemblé de nombreux jeunes ; l'installation d'une aire de jeu à proximité du CSCHS ; l'opération « stylos » pour les enfants du Congo. D'autres actions envisagées n'ont pas pu être menées à bien (sécurité dans la ville, piste cyclable) ou ont dû être abandonnées en raison de difficultés insurmontables (parcours santé).

Le conseil procède ensuite à une petite opération de « remue méninges » afin d'initier des pistes pour les actions futures. Sont évoqués pêle-mêle : les poubelles dans la ville, le renouvellement de l'opération GIRO.PROPRE, la protection des animaux abandonnés, la mise en place d'abribus, une ludothèque, d'autres aires de jeu, ...

La prochaine séance du CMA est fixée au mercredi 11 janvier à 11H00.

LA VIE COMMUNALE

Identification : Depuis juillet 2005, tous les propriétaires d'animaux ovins et caprins doivent d'une part les déclarer et d'autre part les identifier de façon pérenne (boucles); cette réglementation est destinée à améliorer la gestion des crises sanitaires. A partir de mai 2006, la régularisation ne sera plus possible et les animaux en contravention avec les règlements seront euthanasiés. Les professionnels et les

particuliers enregistrés comme propriétaires ont d'ores et déjà reçu des informations de la part des services départementaux du ministère de l'agriculture. Les propriétaires d'animaux non contactés à ce jour doivent prendre contact eux-mêmes avec la chambre d'agriculture, 9 rue de la République, 90000 Belfort (Tél : 03 84 46 61 50) afin de recevoir les informations et documents nécessaires.

Anniversaires de noces : Le samedi 12 novembre 3 couples fêtant leurs noces d'or et 1 couple leurs noces de diamant ont été honorés en mairie.

Michel STOLTZ né le 10 juillet 1931 à Belfort et **Raymonde MERCIEUX** née le 4 février 1935 à Besançon se sont unis à Belfort le 3 septembre 1955. La famille compte à présent 3 enfants, 8 petits enfants et 1 arrière petite fille qui fait la fierté de son arrière grand-père, actuellement maire adjoint chargé des sports.



Michel et Raymonde

Louis CHIPEAUX né à Giromagny le 18 mars 1935 et **Renée BONNET** née le 28 août 1932 à Besançon se sont unis le 22 novembre 1955 à Giromagny. « Loulou » à l'atelier bricolage du CSCHS et Renée aux « restos » du cœur participent toujours activement à la vie de la cité. La famille compte 3 enfants et 6 petits enfants.



Louis et Renée

François VENCK né le 23 mai 1932 à Bussang et **Marguerite CHEVRIER** née le 23 mars 1935 à Fresse sur Moselle se sont unis à Fresse sur Moselle le 6 janvier 1955. La famille, installée à Giromagny depuis 1967, période de fermeture des tissages dans les Vosges, compte 2 enfants et 3 petits enfants.



François et Marguerite

Joseph AMSALLEM né à Oran en 1924 et **Anna WEISS** née à Belfort en 1926 se sont mariés à Belfort le 26 décembre 1945. L'ancien chauffeur du maréchal De Lattre de Tassigny et son épouse qui aiment à fleurir et entretenir les abords de leur logement de la rue des Prés Heyds ont eu 4 enfants dont 1 malheureusement décédé en bas âge, 7 petits enfants et 4 arrière petits enfants.



Joseph et Anna

GIROPOTINS



Centenaire : Le 5 novembre le maire Gilles ROY, accompagné de ses adjoints, a rendu visite à Adrienne Valentin, née Fabre le 1^{er} novembre 1905 à Banne, en Ardèche, pour lui souhaiter un bon anniversaire à l'occasion de ses 100 ans. Des fleurs, des chocolats et un extrait de naissance envoyé par le maire de Banne et retranscrit à la plume sur un parchemin par un artiste de Lepuix-Gy, à l'initiative de la commune, ont marqué cet événement de même qu'un apéritif offert par la municipalité aux résidents partageant la même salle à manger qu'Adrienne. Vivacité, caractère optimiste et sens du partage telle

est sa réputation à la maison de retraite St Joseph où elle a pris pension en 1999 après avoir quitté sa maison de la rue des Carrières.

Condamnation : Le 20 octobre, le tribunal de Belfort a condamné Ziky HAMZIC, propriétaire de la discothèque « Number One », à 1200 € d'amende pour infraction à la législation sur les émissions sonores. Cette condamnation fait suite à une plainte des riverains et à des relevés effectués en avril dernier à la demande du procureur de la république. Zicky HAMZIC a présenté des excuses aux plaignants et a assuré avoir pris des mesures pour rester dans la légalité.

Trophées: Le mercredi 16 décembre, André LHOMME et Lucien PEREIRA DA SILVA, deux entrepreneurs de notre ville, ont reçu la médaille de la formation professionnelle des mains du président de la chambre des métiers du Territoire de Belfort, pour leur action en faveur de la formation par apprentissage, dans le cadre des "Trophées de l'artisanat".



**" 100 bougies
le
1er novembre
pour
Adrienne "**

TÉLÉTHON



" moto,
trial,
kart,
quad,
trike,
... "



" le voyage
mirobolant "

GIROMALIN

Initiation au tennis : Quelques places sont encore disponibles pour les cours d'initiation au tennis. Pour s'inscrire, contacter Daniel HENLE au 03 84 29 53 57.

Pensions de réversion : La « CRAM » nous informe de changements récents intervenus dans les conditions du versement des pensions de réversion, c'est-à-dire l'attribution d'une fraction (jusqu'à 54%) de la pension du conjoint décédé. Ainsi, l'âge minimum est passé à 52 ans et cette limite disparaîtra à partir de 2011. Les conditions de durée du mariage ont aussi été supprimées. Le versement de cette pension n'est pas automatique: il faut le demander. Le plafond de ressources actuel est de 1 318 € par mois pour une personne seule et de 2 110 € par mois en cas de remariage. Renseignements au 0 825 390 783.

Téléthon 2005 : « Grâce à l'énergie de chacun, grâce à la générosité de temps, d'idées, d'aides ou d'argent de tous, nous sommes ensemble pour mener un seul et même combat ». L'équipe organisatrice nous invite ainsi à participer aux manifestations du TELETHON les 3 et 4 décembre et aussi à appeler le 36 37.

Parmi les nombreuses manifestations prévues à Giromagny on notera en particulier: le défi de l'écriture (écrire le mot téléthron le plus petit possible, sur une feuille homologuée vendue 1-€); le défi des ampoules (dans les magasins Casino et Intermarché); les actions sportives du samedi 3 et du dimanche 4 décembre sur la place des Commandos d'Afrique, au gymnase du COSEC et au CSCSH (moto, trial, kart, quad, trike, handball, tir à l'arc, ...) ainsi qu'un atelier d'art, la chorale CHOREGE le samedi soir à l'église et le marché de Noël le dimanche à la salle des fêtes.

Monument historique : Le directeur régional des affaires culturelles (ministère de la culture et de la communication) a été saisi par l'architecte des bâtiments de France du Territoire de Belfort d'une demande de classement du temple de Giromagny au titre des monuments historiques. Une enquête en ce sens sera donc prochainement lancée.

Déneigement: En période de chutes de neige, il est utile d'éviter, autant que faire se peut, de stationner le long des rues afin de faciliter les opérations des services techniques.

AGENDA DE DECEMBRE

Jeudi 1^{er} : ■ Ouverture des restaurants du cœur (rue des Casernes).

Vendredi 2 : ■ Distribution des bons de Noël et chocolats aux personnes de plus de 70 ans domiciliées dans la commune, en salle des fêtes de la mairie, de 13H30 à 17H00. ■ Au T2S à 20H30 spectacle offert par le groupe ERATO, dans le cadre du Téléthron.

Samedi 3 : ■ Marché de Noël de l'école L'homme organisé à l'école par l'association «-les enfants d'abord » de 11H30 à 16H00 avec tours de poneys, boissons chaudes et passage de St Nicolas ; ■ Au T2S, à 20H30, « Rictus », une pièce sur le thème du langage et de la communication présentée par la compagnie de « l'autre part » de Pontarlier; ■ Sports mécaniques sur la place des commandos d'Afrique à partir de 8H30 dans le cadre du Téléthron (également le dimanche). ■ Handball au COSEC à partir de 16H30 dans le cadre du Téléthron. ■ A 20H30 à l'église, chants par la chorale masculine CHOREGE dans le cadre du Téléthron.

Dimanche 4 : ■ Marché de Noël en salle de fêtes de la mairie organisé par l'association Créa' passion de 10H00 à 18H00 ; ■ Suite

des animations du téléthron sur la place des Commandos d'Afrique et au CSCSH.

Lundi 5 : ■ Hommage aux morts de la guerre d'Algérie avec un rassemblement à 19H00 au square du Souvenir.

Mercredi 7 : ■ Passage de la déchetterie mobile sur la place des Commandos d'Afrique de 12H00 à 19H00.

Jeudi 8 : ■ Don du sang en salle des fêtes de la mairie de 16H00 à 19H00.

Samedi 10 : ■ Cinéma au T2S organisé par le CSCSH avec à 17H30 « Wallace et Gromit, le mystère du lapin Garou », un film d'animation de Nick PARK et Steve BOX et à 20H30 « La marche de l'empereur ».

Dimanche 11 : ■ Concert de Noël par l'orchestre Balada dirigé par Victor HUMINIC en salle des fêtes de la mairie à 16H00.

Samedi 17 : ■ "Le voyage mirobolant", un spectacle de Noël présenté par la compagnie "La Loupiote" et offert par la commune aux enfants (4 à 10 ans) de Giromagny à 16H00 au T2S ; ■ A 20H30, en l'église de Lepuix-Gy, concert de Noël donné par l'association de l'harmonie municipale de Giromagny et par le chœur grégorien de Giromagny.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 08 10 33 30 90 **GDF:** 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.

giro.com@giromagny.fr